



Utilisation frauduleuse du nom ?

Par **bajon**, le **09/03/2012** à **19:35**

Bonjour,

Voilà je suis divorcé depuis plusieurs années .

Et je me suis aperçu il y a quelques temps que mon ex femme utilisée mon nom , comme nom pour sa société .

Alors je précise que lors du divorce j'avais bien spécifié que je ne lui donnais pas le droit d'utiliser mon nom une fois divorcé.

Ensuite la société est bien a son nom a elle française X mais le nom de la société est X Y française y etant mon nom de famille bien sur .

Ma question est , en a t'elle le droit ?

Si non , que dois je faire ?

Merci